

MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES PROJETS AU
COMITÉ DE CONCERTATION
« FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT »

ANNEXE 1 : FICHE SYNTHÉTIQUE – PROJET DU VAR

Pop. : **1 012 735** (63% en zone non conventionnée) *Densité* : **172** hab/km² (moyenne nat. 114)

Nb d'entreprises de plus de 20 salariés : **1 555** (707 en zone non conventionnée)

Part de résidences secondaires : **18%** à l'échelle départementale (37% en zone non conventionnée)

Taux FSN : **37,4%** *Plafond FSN* : **258 €**

Lignes ADSL dégroupées : **98,0%** à l'échelle départementale (91.8% en zone non conventionnée)

Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps : **18,2%** (17.1% en zone non conventionnée)

CCRANT : [07/07/15] *Consultation ARCEP* : s'achève le 16/11/2016

Conventions de déploiement sur le territoire : La convention avec Orange a été signée le 6 Novembre 2015. La convention avec SFR a été signée le 8 septembre 2016 par SFR, la Région, le Département, deux EPCI et est en cours de signature par les autres partenaires.

Déploiements FttH d'initiative privée : **34** communes (Orange et SFR, début en 2012), soit **58%** des foyers

Déploiements FttO d'initiative privée : **66** communes (Orange au travers de l'offre de gros CE2O au 1^{er} Septembre 2016)

Adoption du SDTAN : le 18/12/2014

Couverture : **74 %** de la population en FttH à l'horizon 2020 (comprenant les prises en zones conventionnées)

Coûts du projet :

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN*	Coût/li gne	Calendrier
Collecte fibre optique NRA/NRO**	-	6,1 M€	1,9 M€	-	2016 -2020
Collecte transitoire fibre optique - FttN	9 912	4,6 M€	1,1 M€	468 €	2016-2018
Raccordement des Points Hauts des zones blanches des réseaux mobiles	-	-	-	-	-
Boucle Locale optique mutualisée	311 164	377,3 M€	65,8 M€	1 213 €	2018-2023
Transport anticipé de la future boucle locale optique mutualisée	-	-	-	-	-
Raccordement des sites prioritaires	-	-	-	-	-
Inclusion Numérique	4 800	1,9 M€	0,7 M€	400	A partir de 2017
Etude	-	1,0 M€	0,3 M€		2017-2023
coût total : 390,9 M€ (dont 69,8 M€ FSN)					

* Estimations sans prime supra départementale. En considérant la prime supra-départementale (15%) le total des subventions est estimé à 80,3 M€.

** En cas de non disponibilité de LFO, le Département envisage la mise en place d'un réseau de collecte structurant générant un coût supplémentaire d'investissement de **15,8 M€**.

Notes sur les déploiements :

Les déploiements prévus par la Maîtrise d'Ouvrage seront réalisés en stricte complémentarité avec les initiatives privées.

Ainsi, il est prévu de déployer sur la période 2018-2023:

- Un réseau de collecte à destination :
 - de NRA non fibrés
 - de certains sous répartiteurs éligibles à l'offre PRM non concernés par les déploiements FttH à 3 ans
- Un réseau de desserte optique à destination de 311 164 prises FttH (dont 182 794 raccordées à 10 ans)
- Une aide pour l'acquisition et l'installation de kit inclusion numérique pour 4 800 foyers mal couverts à partir de 2017.

Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) : processus d'adhésion au SMO PACA THD en cours

Maître d'ouvrage (si différent) :

Montage juridique : Concession de travaux (anciennement appelée « DSP Concessive ») pour la partie FttH

Maîtrise d'œuvre et Marchés de travaux pour les opérations de montée en débit

Plan de financement :

	Etat (dont FSN)	Part Privée + Part Publique
Montant	80,3 M€	310,6 M€
%	20,54%	79,46%

Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :

- Contrat de concession de travaux
 - o Lancement de la procédure : fin 2016 / début 2017
 - o Contrat à signer : fin 2017/début 2018

- Présence d'un réseau d'initiative publique en fibre optique sur le Département du Var à l'initiative de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM-THD). Il s'agit d'un réseau Très Haut Débit pour les professionnels (architecture FttO), qui permet de dynamiser le marché local entreprises.

Ce réseau étant situé en zone d'initiative privée et le projet de RIP THD s'inscrivant en cohérence avec les zones d'initiative privée, le principe de cohérence avec les réseaux d'initiative publique existants est respecté.

- Les statuts du SMO PACA THD sont en cours de révision pour permettre au Département du Var et aux EPCI d'adhérer et mutualiser ainsi la maîtrise d'ouvrage du projet à une échelle supra-départementale requise pour bénéficier de la prime de 15% octroyée par l'Etat dans ces cas de figure.